



CARENTAN.info

Bulletin d'informations municipales

Dans ce numéro :



Bientôt le recensement



8



Ces derniers mois en images



16

FÊTE DE L'EAU

OCTOBRE 2012

Edito du Président

Cadre de Vie

- 3 Nuisances sonores
- Sirène des pompiers

Économie et Social

- 4 Gros plan sur la SNAC
- 6 Rentrée scolaire : bilan 2012
- 8 Réunion de quartier : le stade
- Recensement : communiqué de l'INSEE

Carnet

- 9 Etat Civil : 1^{er} semestre 2012

Informations pratiques

- 10 Décisions du Conseil municipal
- 12 Finances
- 13 Sport : palmares 2012, Jean COUPPEY
- Eté Jeunes

Tribune Libre

Festivités - Culture

- 14 Thierry de SCITIVAUX fait chevalier de la Légion d'honneur
- 15 Fête de l'eau : première édition
- Bibliothèque : rapport d'activité 2011
- 16 Ces quelques mois en images
- 18 Villes en Scène
- 19 Pour la petite histoire : Jean LORET, journaliste avant l'heure
- 20 Programme des manifestations





Où et comment se divertir et se cultiver chez nous ? Le succès du Forum des associations prouve chaque année que l'ensemble des activités proposées répond aux aspirations de beaucoup. Je profite de cette occasion pour remercier celles et ceux qui s'engagent à la tête de nos associations et les font vivre. En

outre, ce forum peut être, pour les plus isolés ou pour les nouveaux arrivants à Carentan, l'occasion de franchir le pas, en choisissant de s'investir dans une activité ludique, culturelle ou sportive.

Par ailleurs, à la lecture du calendrier des spectacles de l'année, on a de quoi occuper ses soirées ou ses week-ends. Là encore, il y en a pour tous les goûts : « Festival des Marais » qui rassemble les troupes de notre territoire, saison culturelle en association avec le Conseil général, concerts (orchestre d'harmonie, La Carentelle, académie d'orgue ou groupes musicaux), festival « Mange ta soupe », manifestations et animations du 6 juin ou cette toute dernière « Fête de l'eau » autour du port, qui a connu un franc succès. Les amateurs de sports équestres ne sont pas oubliés avec les nombreux concours nationaux et internationaux organisés par Alain HINARD à Auvers et soutenus par notre ville, ou les traditionnelles courses de trot du mois d'août à l'hippodrome de la Russie.

En partenariat avec certains de nos clubs sportifs particulièrement dynamiques, Carentan organise aussi des événements reconnus au plan régional tels que « le Triathlon des marais » qui va regrouper, pour la 17^e année consécutive, de très nombreux concurrents venus parfois de fort loin, dans une ambiance festive et amicale.

Les cinéphiles peuvent apprécier les projections des nouveautés en sortie nationale dans nos salles du cinéma « Le Cotentin » équipées par la ville de matériel de dernière génération, l'une de celles-ci pouvant même projeter en trois dimensions. Dans ce domaine, si vous estimez que des aménagements d'horaires sont nécessaires, n'hésitez pas à nous en faire part.

Pour les amateurs de lecture, il y a la bibliothèque dont les locaux actuels doivent être réaménagés pour les rendre plus attractifs et les doter de moyens audiovisuels modernes.

Je ne peux citer en quelques lignes tous les divertissements qui vous sont offerts ! Je souhaite aussi préciser que la ville, dans la mesure de ses moyens, met à disposition des associations et des clubs locaux ses animateurs sportifs et ses encadrants. Je rappelle enfin que les élus de la commission chargée de la programmation culturelle ont pour mission, sous la responsabilité de MME FOSSARD, d'améliorer et de diversifier l'offre qui vous est faite. Ils le font toujours avec passion. N'hésitez pas à les solliciter !

Bien à vous.

Votre Maire, **Jean-Pierre LHONNEUR**

NUISANCES SONORES

Extraits de l'arrêté préfectoral du 27 mars 1997

ARTICLE 2

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

ARTICLE 3

En application de l'article R. 48-2 du code de la santé publique, les infractions à ces dispositions peuvent faire l'objet de l'amende prévue pour les contraventions de troisième classe.



SIRENE DES POMPIERS

Les sapeurs-pompiers de Carentan étant équipés d'un bipeur, le son de la sirène ne se fait entendre que dans des cas particuliers.

1^{ER} MERCREDI DE CHAQUE MOIS À 12H

Chaque 1^{er} mercredi du mois, un signal résonne, il s'agit d'un signal d'essai.

1 SIGNAL (À UN AUTRE MOMENT QUE LE 1^{ER} MERCREDI DE CHAQUE MOIS À 12H)

Les sapeurs-pompiers ont besoin de renforts ou bien le dispositif d'alerte sélectif (mode discret) connaît un problème technique.

LE DISPOSITIF NATIONAL D'ALERTE déclenché par le Préfet.

Signal composé de trois séquences d'une minute et 41 secondes séparées par un silence. Le son est modulé, montant et descendant. Ce signal vous avertit que vous êtes exposés à un danger immédiat : nuage toxique, accident nucléaire, tempête, inondation, attaque aérienne... L'alerte est ensuite confirmée par la radio ou la télévision.

Plus d'infos sur les alertes sur le site www.interieur.gouv.fr rubrique « à l'intérieur » - « défense et sécurité civiles » cliquez sur « Les systèmes d'alerte ».

Lieutenant Christophe POISSON,
Chef du centre d'incendie et de secours de Carentan



Aujourd'hui **GROS PLAN SUR ...**

la SNAC

Société Normande d'Air Contrôlé

L'entreprise

La SNAC a vu le jour en 1975 à Carentan. Son activité de fourniture et d'installation de matériel de ventilation était déjà spécialisée dans le domaine des cuisines professionnelles au niveau régional.

Dans les années 80, l'entreprise a rencontré des difficultés. C'est alors qu'une société de ventilation générale qui cherchait à se développer dans les cuisines s'est présentée, la SNAC intégra alors le groupe France Air en 1989.

Le groupe et sa force de vente permettent à la SNAC de travailler au plan national et même d'exporter.

Depuis 10 ans, la SNAC a diversifié son activité, elle est présente désormais dans plusieurs domaines de la ventilation (ventilation en hygiène hospitalière, ventilation en résidentiel et le tertiaire).

Effectif

37 personnes sont employées en permanence sur le site. A cet effectif s'ajoutent les contrats à durée déterminée et les contrats d'intérim.

Les clients

- Les installateurs du génie climatique et les cuisinistes. Les ventes sont réalisées par le groupe France Air;
- Les différentes filiales du groupe.



Le secteur d'activité

L'aéraulique : science et technologie du traitement et de la diffusion de l'air.

Les matières premières

Tôlerie fine : inox, acier galvanisé et aluminium.

Différents composants : ventilateurs, échangeurs de chaleur qui proviennent, pour la plupart, d'Italie.



Hottes de cuisine



Récupérateur d'énergie pour les cuisines professionnelles

Le groupe France Air

France Air est le leader français de la conception et de la distribution de matériel aéraulique pour les bâtiments tertiaires, hospitaliers, industriels, les logements individuels et collectifs ainsi que pour les cuisines professionnelles. Source www.france-air.com



Rencontre avec Christophe LEBREDONCHEL, Directeur

AH : Comment êtes-vous arrivé à la tête de la SNAC ?

CL : Sur le plan des études, j'ai d'abord décroché un DUT Génie Thermique et Energie à Saint-Lô puis le diplôme d'ingénieur Génie Thermique à Rouen. Après ce cursus, en 2001, j'ai intégré la SNAC où je travaillais à la conception et au développement de nouveaux produits. De 2005 à 2009, j'ai exercé au siège du groupe à Lyon, je dirigeais alors la partie support technique. En juillet 2009, le groupe m'a sollicité pour prendre la direction de l'usine de Carentan, une évolution de carrière qui m'a ramené à mes racines carentanaises.

AH : Quels sont les postes de travail rencontrés dans une entreprise comme la vôtre ?

CL : La chaudronnerie et l'assemblage. Pour cela, nous formons le personnel sur place ou embauchons des personnes déjà diplômées. Nous accueillons également en permanence deux apprentis qui nous viennent du CFA de Coutances et du CFAI de Caen. Ici, il n'y a pas de chaîne mais une personne par machine. Un service recherche et développement et deux laboratoires d'essais sont également sur place à Carentan; ils assurent une veille technologique pour le développement de nouveaux produits et leur conformité aux normes. Le catalogue sort tous les deux ans et propose à chaque édition au minimum 10 % de nouveaux produits.

AH : Qu'en est-il de votre capacité de production ?

CL : Grâce à l'arrivée de nouveaux marchés, l'activité s'est accrue et nous avons pu recruter six personnes depuis trois ans. L'an passé, nous avons agrandi et acquis une nouvelle machine. Depuis un an et demi l'organisation du travail sur les machines est passée du 2x8 en 3x8 et ce en permanence. 2013 devrait voir l'arrivée de nouveaux outils de travail qui augmenteront encore la capacité de production. Ces investissements sont bien entendu réalisés dans l'objectif de pérenniser l'activité, les emplois et même d'en créer chaque année, et de continuer à développer les activités sur plusieurs marchés à la fois.

AH : Quel est le principal atout de la SNAC ?

CL : La réactivité. Nous n'avons pas de produits en stock car nous fabriquons sur mesure, il y a beaucoup de variantes et d'options, nous agissons à la demande. Cependant, nous assurons les délais de livraison les plus courts vers le national et l'international.

AH : La SNAC est-elle amenée à collaborer avec des partenaires carentanais ?

CL : Au niveau de la sous-traitance, nous sommes l'un des principaux partenaires de l'ESAT. Nous travaillons également avec les transports DESHAYES pour le stockage des produits finis et l'expédition.



Plieuse à commande numérique nouvelle génération, acquise en 2011



Extension des ateliers de 1 000m² réalisée en 2011



ZI de Pommenauque
50 500 CARENTAN
Tél. 02 33 42 33 67
Fax. 02 33 42 27 16

AH : Audrey HASLEY
CL : Christophe LEBREDONCHEL



RENTREE SCOLAIRE

Bilan rentrée 2012

2 335 élèves ont pris ou repris le chemin de l'école dans les établissements de la ville. Ils étaient 2 338 l'année scolaire dernière. Ils sont répartis de la façon suivante : 274 en maternelle, 553 en élémentaire, 853 en collège et 633 en lycée.

1 373 élèves sont en écoles publiques et 962 en privé.

Ecole Les Hauts-Champs

198 élèves sont répartis dans 9 classes, 76 en maternelle et 122 en élémentaire.

4 nouveaux enseignants ont rejoint l'école : M. Yves MICHEL (classe CM1/CM2), MME Sabrina MOUILLARD, qui assure la décharge de direction et un complément de temps partiel, MME Méline TURQUET (temps partiel) et M. Claude DUMONT, remplaçant rattaché à l'école.

Les différents projets pour cette année scolaire ne sont pas encore finalisés, mais certains sont déjà bien élaborés tels la pomme et le pommier, le lait, les produits laitiers, la vache (en collaboration avec l'association des jeunes agriculteurs de la Manche), l'utilisation de la terre dans le bâti, une sortie scolaire avec nuitée, correspondance scolaire, projet danse, participation à des rencontres sportives, spectacle pour les maternelles...

Ecole Les Roseaux

Malgré une légère baisse d'effectifs (287 élèves) l'école a conservé les 12 classes : 5 classes maternelles (115 élèves) et 7 classes élémentaires (158 élèves). L'école a également une classe CLIS qui compte 14 élèves. L'équipe enseignante connaît peu de changements : arrivée de MME REMONDIN en CE2/CM1 et de MME DUMONT pour le Rased (enseignement spécialisé).

Les projets sont en cours d'élaboration : une sortie pédagogique (ou plus) sera proposée à toutes les classes. Se profilent un projet cirque, une classe de découverte, la participation à des ateliers théâtre, un spectacle...

L'école élémentaire accueillera prochainement dans ses locaux un espace ludique.

MME FOSSEY, directrice rappelle les numéros de téléphone de l'école maternelle (02 33 42 02 11), élémentaire (02 33 42 03 73) ainsi que les horaires : 8h45-11h45 le matin, 13h15-16h15 en maternelle et 13h30-16h30 en élémentaire l'après-midi.

Des garderies municipales accueillent les enfants dès 7h30 et jusqu'à 18h30 sur chaque site.

Le collège Gambetta

Des effectifs stables.

A la rentrée 2012, le collège Gambetta a accueilli 389 élèves, soit le même nombre d'élèves qu'à la rentrée précédente. Les élèves sont répartis dans 16 classes : quatre classes sur chaque niveau.

Du nouveau personnel :

MME LAMOUREUX en anglais, M. LEVEQUE et MME LECOUFLET en mathématiques, M. PREVOST en éducation physique et sportive, MME LECONTE en français et M. LETELLIER, assistant d'éducation.

De nombreux projets pédagogiques :

Plusieurs activités sont programmées, sous réserve de financement : séjour d'intégration des 6^e à Utah-Beach, Paris XIX^e, piscine, équitation, atelier scientifique et robotique, séjour linguistique en Allemagne, séjour culturel en Italie, intervention des JMF, arts du cirque et patrimoine local (élèves internes).

Un nouveau site internet : les élèves, leurs parents et les futurs parents d'élèves peuvent désormais consulter le nouveau site internet du collège à l'adresse suivante : <http://collegegambettacarentan.etab.ac-caen.fr> Ils y trouveront de nombreux renseignements pratiques sur la vie de l'établissement.

De bons résultats :

Les candidats au diplôme national du brevet en juin 2012 ont été reçus à 83 % et ont tous été orientés. A noter cette année, une hausse du nombre de mentions au brevet : 50 candidats ont obtenu une mention assez bien, bien ou très bien.



Travaux réalisés dans le hall d'entrée de l'école des Roseaux

RENTREE SCOLAIRE **Bilan rentrée 2012 (suite)**

Institution Notre-Dame

962 élèves sur les 3 sites, sous la Direction de MME JAFFRE-BRANTHONNE, encadrés par près de 90 personnes (66 enseignants et une vingtaine de personnels OGE).

670 repas sont servis chaque jour.

Maternelle et élémentaire

L'école Notre-Dame accueille cette année 363 élèves : 83 en maternelle (3 classes), 256 en élémentaire (11 classes) et 24 dans la classe itinérante destinée aux gens du voyage qui vivent en roulotte. Cette année, une classe de maternelle a été transformée en classe élémentaire.

Les classes de CE2 ont pour projet de séjourner au nord des châteaux de la Loire. Une sortie pédagogique par trimestre est prévue pour les autres classes.

La classe de moyenne section, classe de MLLE MARIE a été entièrement restaurée et l'entrée de l'école maternelle a été repeinte.

Un seul changement dans l'équipe enseignante avec l'arrivée de MLLE Lucie MABIRE.

Collège

464 élèves répartis sur 18 classes, avec l'ouverture cette année d'une 5^e division de 6^e.

Le collège d'enseignement général prend en compte chaque élève avec ses difficultés et ses compétences :

- consolidation en français et mathématiques dans les classes de 6^e

- option football en 6^e et en 5^e

- section européenne en 4^e et en 3^e

- séjours linguistiques et culturels : Italie, Angleterre, Irlande et Strasbourg

- nombreuses activités péri-éducatives : club d'échecs, chorale et orchestre, tir à l'arc, club aéronautique-BIA, théâtre...

- proposition de temps de culture chrétienne et de catéchèse aux familles qui le souhaitent.

Résultats DNB 2012 98 % de réussite en série « collège » avec 11 mentions TB, 11 mentions B, 39 mentions AB, 100 % en série « professionnelle » avec 1 mention B et 7 mentions AB.

Lycée

Cette année, le lycée a 10 ans !

Avec 134 élèves, les effectifs sont en augmentation.

- Ouverture - dans le cadre de la réforme - de la 2^e année de bac pro ASSP - Accompagnement, Soins et Services à la Personne (en structure)-;

- Arrivée de la 3^e Prépa Pro (elle remplace la DP6)

- Poursuite du bac pro Logistique.

Le lycée a toujours un partenariat très actif avec les entreprises locales.

Résultats :

Certification BEP 100 % de réussite et 95 % en BEP CSS (dernier BEP)

- 100% de réussite pour le premier bac pro Logistique (avec une mention TB et une élève dans les 10 premiers de l'Académie, 3 mentions B et 6 AB).

Lycée Sivard de Beaulieu

Le lycée Sivard de Beaulieu accueille cette année 499 élèves (307 filles et 192 garçons, 138 externes, 350 demi-pensionnaires, 11 au ticket) répartis de la façon suivante :

180 élèves de secondes générales et technologiques (5 classes)

150 élèves de première générale et technologique (16 élèves en 1^{re} L, 50 en 1^{re} ES, 54 en 1^{re} S et 30 en 1^{re} STMG)

113 élèves en terminales générales et technologiques (17 élèves en Term L, 32 en Term ES, 36 en Term S et 28 en Term STMG)

56 étudiants : 26 en première année et 30 en deuxième année préparant le BTS « assistant de gestion PME-PMI ».

Le personnel du lycée se compose de 45 enseignants, 2 assistantes d'éducation à temps plein et 1 assistant d'éducation à temps partiel, 1 conseillère principale d'éducation, 1 infirmière, 5 adjoints techniques, 1,5 adjoints administratifs, 1 gestionnaire et 2 personnels de direction.

Parmi ce personnel, une nouvelle Proviseure Adjointe, MME Catherine HENRY. Elle succède à M. BERTRAND, nommé proviseur adjoint au lycée Le Verrier à Saint - Lô;

Le lycée est fortement engagé « pour la réussite de chaque élève » et met tout en oeuvre pour permettre à chaque lycéen de s'orienter avec succès vers l'enseignement supérieur.

Les résultats aux examens pour la session de juin 2012 sont toujours très encourageants :

Baccalauréat général : série S : 89 %, série ES : 82 %, série L : 85 %

Baccalauréat technologique : série STMG : 81 %

BTS « assistant de gestion PME-PMI » 88,46 %

Notons également que 45 % des élèves lauréats du baccalauréat l'ont obtenu avec une moyenne supérieure à 12, ce qui porte le nombre de mentions à 41.

La question de l'orientation accompagne les élèves tout au long de leur scolarité. Chacun d'entre eux doit pouvoir, à son rythme, trouver la voie qui correspond à ses désirs et à ses capacités, pour acquérir la qualification et l'emploi souhaités. L'orientation doit donc être choisie positivement, car elle conditionne l'épanouissement des jeunes et leur réussite scolaire. 80 % des bacheliers du lycée ont fait des demandes de poursuites d'études dans l'enseignement supérieur, principalement en STS, DUT et L1.

Informations recueillies par
Annie-France FOSSARD, Adjointe,
Présidente du Comité consultatif Affaires scolaires



REUNION DE QUARTIER Club-house du Stade

Les réunions de quartier se poursuivent, et le mercredi 30 mai, les riverains du stade étaient invités pour rencontrer les élus dans les locaux du club-house du stade.

Après un rappel de l'objet de cette rencontre, les élus ont noté les remarques des participants. Comme à chaque réunion, ce sont d'abord les problèmes de sécurité qui ont été évoqués : limitation de la vitesse (rue du Prêche), demande de ralentisseurs, voitures stationnées sur les trottoirs (route de Périers), trottoirs en mauvais état rue Flandres Dunkerque.



L'entretien de la passerelle avec ascenseur (ancien passage à niveau), le filet du terrain de foot (derrière le but), la signalétique inexistante (route des six chemins), la lumière inexistante cité Auby, sont autant de sujets qui ont été abordés. Puis, le Maire et les Adjoints ont répondu aux demandes d'information sur les travaux de l'église, la friche Née, le projet foyer résidence, Gloria et Point P, la démolition de la Guinguette, le déménagement de l'Office du Tourisme... et M. LHONNEUR a clos ce moment d'échanges en informant de la venue du Secrétaire d'Etat des Etats-Unis pour les cérémonies du 6 juin.

Annie-France FOSSARD, Adjointe

CHOMAGE et RSA

RSA

Au 31 juillet 2012, le nombre d'allocataires du RSA s'élevait à 233.

NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI

	Emplois à Carentan	Demandeurs d'emploi	
		Carentan	Canton de Carentan
Décembre 2010	4225	289	514
Décembre 2011	4232	301	482
Août 2012		313	487

Si le nombre d'emplois salariés a légèrement augmenté à Carentan entre 2010 et 2011, le nombre de personnes sans aucun emploi habitant à Carentan a augmenté de 4 % depuis le début de l'année et de 8 % par rapport à fin 2010.

Jean-Pierre LHONNEUR, Maire

RECENSEMENT Communiqué de l'INSEE

Toute la population de Carentan sera recensée entre le jeudi 17 janvier et le samedi 16 février 2013.

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.

En 2013, Carentan est recensé. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, **vous êtes concerné.**

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 17 janvier 2013. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Il vous remettra **une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans ce logement et **une notice d'information** sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être **remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.).** Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le **16 février 2013.**

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

- Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 02 33 42 74 00
- Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2011 : www.le-recensement-et-moi.fr
- Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr



Naissances

Le 07.01.12 Mathéo LECOQ	Le 11.04.12 Lya VARIN
Le 11.01.12 Antoine BUTTIER	Le 19.04.12 Enzo MANCEL
Le 11.01.12 Emma BUTTIER	Le 23.04.12 Malo LEBATTEUX
Le 20.01.12 Esther BOISSON FLOC'H	Le 27.04.12 Marin PITT
Le 25.01.12 Tom KALWODA	Le 30.04.12 Quentin JAOUEN
Le 25.01.12 Luca KALWODA	Le 04.05.12 Mehdi ALMANDELAWI
Le 29.01.12 Mila VALLÉ	Le 11.05.12 Aléxia BERTHELIER
Le 01.02.12 Emilio ROLLAND	Le 11.05.12 Shahyna LEVALLOIS
Le 10.02.12 Mathis BLONDEL	Le 17.05.12 Lorys NEEL
Le 17.02.12 Maëva LE COUVEY MARY	Le 23.05.12 Linoa MICHELON
Le 20.02.12 Luis ALVES	Le 02.06.12 Romane MADELEINE
Le 20.02.12 Annaël LAVENANT	Le 07.06.12 Albane LESAUVAGE
Le 23.02.12 Marwan FLEURY	Le 17.06.12 Solenza SIMON
Le 01.03.12 Maxence ROPTIN	Le 19.06.12 Louis LACOLLEY
Le 05.03.12 Morgane TARDIVEAU	Le 23.06.12 Hina de SAINT-DENIS
Le 20.03.12 Lilian SOURON	Le 27.06.12 Noâm BAZIRE
Le 04.04.12 Naolie LECOQ	Le 30.06.12 Lucie DELAMARRE ROPERS

Mariages

Le 03.02.12 Pascal THUILLEAUX, maçon, et Catherine LYAOUANC, mère au foyer
 Le 09.06.12 Florent MARIE, maçon, et Julie LETENNEUR, coiffeuse
 Le 30.06.12 Julien SCHOONHEERE, intervenant en prévention des risques professionnels, et Amandine DADURE, mère au foyer

Décès

Le 01.01.12 Fernande PERROTTE veuve DOGON	Le 18.02.12 Georges GROUALLE
Le 01.01.12 Louise LE FLOUR épouse ROUX	Le 22.02.12 Pierre MARTIN
Le 05.01.12 Jeanne MALASSIS	Le 02.03.12 Jeanne COURTEL veuve LE BLOAS
Le 08.01.12 Denise LANGLOIS veuve DYJAK	Le 09.03.12 Juliette LETOURNEUR épouse DESLANDES
Le 12.01.12 Michel MOINE	Le 11.03.12 Léonce LERÉVÉREND veuve LERÉVÉREND
Le 20.01.12 Huguette PICOT épouse LELAVECHEF	Le 17.03.12 Suzanne DUVAL épouse LEMARCHAND
Le 23.01.12 Michel DUPARC	Le 19.03.12 Roland POURCELET
Le 25.01.12 Alice BÉTHUEL épouse ANNE	Le 20.03.12 Renée MARIE veuve BATAILLE
Le 25.01.12 Jean-Baptiste FORTIN	Le 21.03.12 Louis MESNIL
Le 25.01.12 Odette FORTIN veuve GROS	Le 06.04.12 Angèle FOLLIOU veuve FLAUX
Le 25.01.12 Roger VALLÉE	Le 07.04.12 Georgette ERNAULT veuve GROUALLE
Le 26.01.12 Daniel LANGLET	Le 19.04.12 Nathalie FONTAINE
Le 27.01.12 Charles DESTRES	Le 30.04.12 Guy LEMELLETIER
Le 28.01.12 Maurice FOLLIOU	Le 02.05.12 Michel JORET
Le 03.02.12 Louis LEVESQUE	Le 12.05.12 Christiane LAY épouse MARIE
Le 03.02.12 Yvette LECHEVALIER veuve PERROTTE	Le 13.05.12 Gilbert LANCRE
Le 04.02.12 Louis DEMÉAUTIS	Le 15.05.12 Yvette TRUFFAUT veuve LECROISEY
Le 08.02.12 Edmond RENOUF	Le 27.05.12 Simonne FÉRON veuve LEMONNIER
Le 10.02.12 Simone LAMBARD veuve DUBOIS	Le 29.05.12 Jeanne HOCHET
Le 11.02.12 Jean-Louis CHENUT	Le 17.06.12 Cédric VAULTIER
Le 15.02.12 Alphonsine RUAAULT veuve ROUSSEL	



DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Cette rubrique résume les principales décisions du Conseil municipal, chacun n'ayant pas forcément accès à la presse quotidienne, ce condensé sera désormais communiqué régulièrement dans le bulletin municipal.

Réunion du 15 mars 2012

Fiscalité locale 2012

Le Maire propose le maintien de la fiscalité locale aux taux de l'année précédente :

18,98 % pour la taxe d'habitation

17,32 % pour la taxe foncière (bâti)

35,54 % pour la taxe foncière (non bâti)

18,82 % pour la CFE (cotisation foncière des entreprises).

A noter que la ville a maintenu ses taux depuis 2002. Depuis cette date, seule l'actualisation des bases est réévaluée chaque année par l'Etat au prorata de l'inflation. Le calcul de l'impôt s'obtient en multipliant la base locative par le taux communal. Exemple : pour une base locative de 2 000 €, un propriétaire contribuera à hauteur de 2 000 € x 17,32 % soit 346 € de cotisation foncière communale.

Approbation du compte administratif 2011

Le Conseil approuve le compte administratif 2011, soit 9 966 307€ en recettes contre 8 497 575 € en dépenses laissant apparaître un compte de résultat de 1 468 731 €.

Vote du budget 2012

Le Conseil municipal approuve le budget de fonctionnement 2012 s'équilibrant à 10 921 709 € en dépenses et recettes.

Principales dépenses		Principales recettes	
Salaires et charges de personnel	4 279 802€	Impôts et taxes	4 252 580€
Charges à caractère général	2 850 000€	Subventions et participations	2 948 786€
Virement à section d'investis	1 952 091€	Produits de gestion courante	1 859 200€
Charges de gestion courante	838 120€	Résultat fonctionnement reporté	1 028 529€

Participation communale aux fournitures scolaires

Le Conseil municipal attribue une somme de 37 € par enfant de maternelle et de 46 € en élémentaire pour l'achat de fournitures scolaires.

Forfait aux frais de fonctionnement de l'Ecole Notre-Dame

En conformité avec le contrat d'association conclu entre la commune et l'école Notre-Dame, le Conseil municipal attribue 1 055,43 € par enfant de maternelle et 356,16 € par élève d'élémentaire aux enfants de Carentan scolarisés dans le privé, soit des participations équivalentes au coût d'un élève scolarisé dans le public.

Participation des communes aux frais de fonctionnement des écoles

642 € par enfant, c'est la participation aux charges de fonctionnement des écoles publiques et maternelles

demandée aux communes n'ayant pas d'école et dont les enfants sont scolarisés à Carentan.

Fonds de solidarité pour le logement

La ville y adhère à hauteur de 5 248 € soit 0,80 € par habitant. Ce fonds, géré par les services sociaux du département, permet de venir en aide aux familles en situation de précarité lors de l'accès à un nouveau logement ou pour se maintenir dans leur logement.

Contribution au CCAS

250 000 € sont votés au Centre Communal d'Action Sociale pour 2012. Gestion de la crèche municipale, suivi des bénéficiaires du RSA en partenariat avec le département, fonctionnement du jardin solidaire, aides ponctuelles aux familles en difficulté, soutien à l'épicerie sociale municipale, aides aux repas cantine scolaire... sont autant de missions relevant du CCAS.

Subvention au CES Gambetta

Soit 1500 € attribués à l'atelier robotique pour sa participation à la finale internationale de la First Lego League à Saint-Louis (Etats-Unis) du 24 au 28 avril.

Entretien annuel de l'orgue classé

Pour un montant de 1281,58 € pris pour moitié par la commune et pour moitié par l'Etat au titre du patrimoine classé.

Acquisitions foncières 2011

La ville acquit en 2011: un immeuble vétuste rue Giesmard, aujourd'hui détruit en vue de la construction de logements; un immeuble rue de l'Abreuvoir destiné à être détruit pour l'édification du futur foyer résidence pour personnes âgées; l'ancien Centre de Secours situé rue 101^e Airborne.

Bilan des cessions 2011

La ville a procédé à plusieurs cessions en vue de son développement économique et social. Il s'agit de l'ancien Centre de secours cédé à Coliservice et d'un terrain sur la zone des Oziers à une entreprise de stockage de déchets industriels banals déjà présente sur le site. La ville a également procédé à la cession de l'actuelle Maison médicale et de biens adjacents à la Communauté de Communes en vue de la création du prochain PSLA (Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire).

Réunion du 31 mai 2012

Réaménagement de la route de Saint-Côme

Les accotements de la route de Saint-Côme vont être prochainement réalisés, selon les principes suivants: côté gauche en allant vers Saint-Côme :

- un cheminement mixte d'une largeur de 3,50m isolé de la chaussée par une bande plantée du carrefour H.Dunant à la rue de Pommenauque,
- une « voie verte » de 2,50 m de large du carrefour de Pommenauque au rond-point des Palmiers avec amorce de prolongement vers la Maison de Parc des Marais.



DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

côté droit en allant vers Saint-Côme :

- un trottoir de largeur variable jusqu'au giratoire des Palmiers,
- des stationnements longitudinaux lorsque les lieux le permettent,
- un petit parking devant l'ancienne caserne des pompiers.

Coût estimatif des travaux 347 193€ subventionnés à hauteur de 71 800€. Début des travaux en fin d'année 2012.

Tarifs restauration scolaire

La commission chargée de la restauration scolaire propose une augmentation de 3% en précisant que le prix de revient 2011 a été de 6,62€ par repas.

Le Conseil municipal adopte les tarifs suivants pour les enfants de Carentan: 3,91€ pour 1^{er} enfant 3,70€ pour le 2^e enfant et 2,73€ pour le 3^e enfant.

Acquisition de terrains face au giratoire du Marché aux bestiaux

Le Conseil municipal vote l'acquisition d'une parcelle de 3ha 14a et 55ca située à l'angle du Boulevard du Cotentin et de la Route américaine, face à Intermarché, au prix de 5,50€ le m². Cette réserve foncière étant destinée à accueillir des activités artisanales et de services ainsi que des zones d'habitat.

Nouveau quartier d'habitation aux Fontaines

Il s'agit de 16 parcelles viabilisées par la ville et disponibles pour l'accession à la propriété à destination des candidats à la construction. Ces parcelles de 380 à 670m² dans un nouveau quartier à caractère paysager peuvent être réservées dès maintenant en mairie. Le prix de cession se situerait aux alentours de 50€ le m².

Agrandissement de la station d'épuration des eaux usées

Pour prévoir l'évolution démographique des communes de Carentan, Saint-Hilaire et Saint-Côme utilisatrices de la station d'épuration, ainsi que le traitement des effluents industriels, le Conseil municipal approuve le dossier de demande d'extension de la station d'épuration.

Fonds d'aide aux jeunes

La commune renouvelle son adhésion à ce fonds départemental de solidarité à hauteur de 0,23€ par habitant soit 1 508€.

Renouvellement du contrat enfance jeunesse

Il s'agit d'une convention renouvelée pour 4 ans avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Manche et qui permet les actions suivantes:

- Accueil des 4/11ans petites vacances,
- Accueil loisirs du mercredi 4/11 ans,
- Accueil loisirs des 12/17 ans à chaque vacances,
- Accueil des jeunes 14/18 ans toute l'année,
- Garderie périscolaire,
- Séjour au ski des adolescents

Tarifs de l'Ecole de musique

En vue d'une harmonisation tarifaire avec les écoles de musique comparables du département et pour

limiter l'important déficit (1 200 € par élève en 2011), le Conseil municipal adopte un doublement des tarifs de l'école de musique municipale. C'est ainsi qu'un élève en formation instrumentale qui pratiquait pour une cotisation annuelle de 44 € devra s'acquitter à compter de la rentrée d'une cotisation de 80 € s'il s'agit d'un enfant et de 100 € s'il s'agit d'un adulte.

Et aussi:

- Adhésion à l'association départementale « Manche 1944 - 2014 » en vue de la préparation du 70^e anniversaire du Débarquement et désignation de M. REGNAULT pour y représenter la ville de Carentan;
- Convention avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie en vue de la réhabilitation de logements anciens place de la République;
- Adhésion à l'association Cinémascop mandatée pour aider à la transition numérique des salles de cinéma.

Réunion du 12 juillet 2012

Aménagement d'un rond-point route d'Auvers

Le Conseil général, à la demande du Maire, a décidé la création d'un rond-point à l'intersection de la route d'Auvers et de la Route américaine. Il s'agit d'améliorer la sécurité, de faciliter les sorties des secours (gendarmerie et pompiers) et de prévoir le développement industriel du secteur avec l'arrivée des « Maîtres Laitiers ». La commune participera à hauteur de 50 % de la dépense estimée à 443 000 € HT.

Cession de parcelles

Deux parcelles font l'objet de cessions par la ville. L'une située route de Périers, à usage agricole, de 1ha 31a 98ca, cédée conformément à l'estimation des domaines au prix de 7 840 €. L'autre située à Saint-Côme du Mont, de 9 520 m², cédée au prix de 0,53 € le m² à un prix légèrement supérieur à l'estimation des Domaines.

Nouveau quartier de Chemin du Mont Hallais (cf. illustration page ci-contre) – prix des lots.

Les terrains de ce nouveau quartier, après travaux de viabilité, et selon le budget prévisionnel préétabli, devraient ressortir à un prix de vente de 55€ le m².

Création d'un marché d'été du terroir

Voté par le Conseil municipal du 15 juin au 31 août de chaque année, de 17h à 20h le mercredi.

Rapport sur la qualité de l'eau

Ce rapport fait valoir une très bonne qualité de l'eau distribuée à Carentan avec des taux d'atrazine en forte baisse depuis la protection des périmètres de captage, de même qu'une diminution des taux de nitrates.

Cession d'immeubles communaux

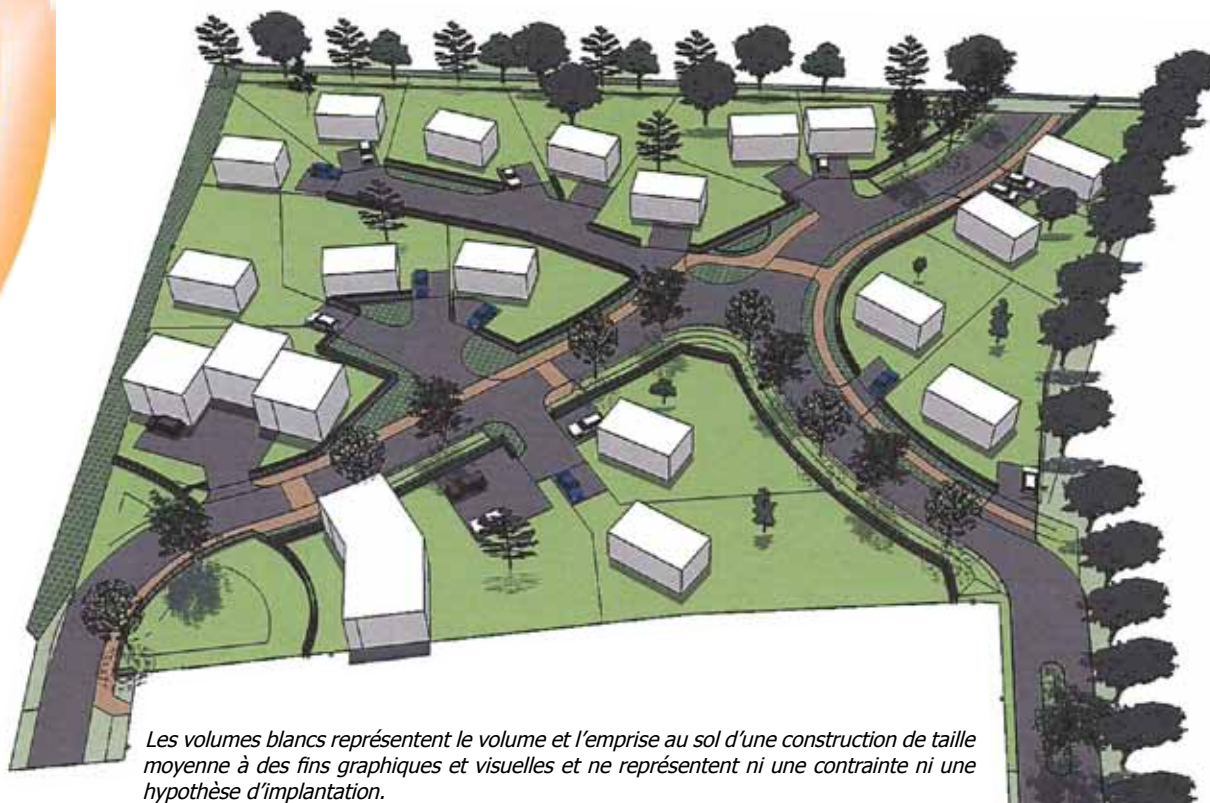
Il s'agit d'une petite maison place Bellevue, cédée au prix de 78 000 € conformément à l'estimation de France Domaine.

Un terrain communal de 280 m² rue de l'Isle est par ailleurs vendu au prix de 14 000 €.



DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite et fin)

Lotissement communal Chemin du Mont Hallais- Vue en insertion



Plan Bureau d'études NIS

FINANCES

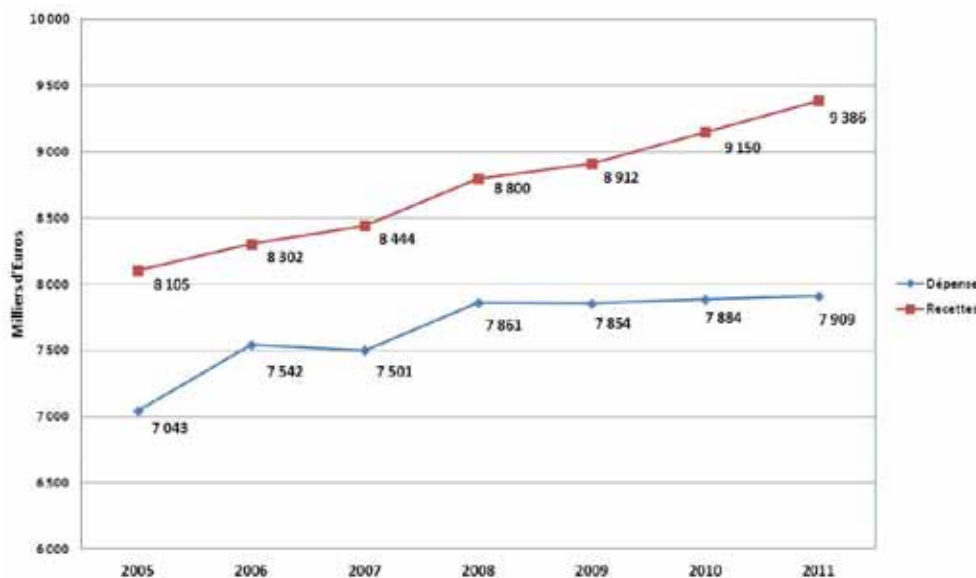
Maîtrise accentuée des dépenses et nouvelle capacité d'investissement

Depuis 2008, nous avons accentué notre démarche de maîtrise des dépenses. Votre municipalité a en effet décidé la stabilisation de la plupart des dépenses de fonctionnement, notamment les dépenses de personnel avec le strict maintien des effectifs. Cette démarche est indispensable à la réduction de la dette communale et nous n'avons pas d'autre marge d'action en cette période de crise économique majeure. C'est aussi une nécessité pour continuer d'investir : ne devons-nous pas

réaliser des équipements primordiaux tels que le pôle de santé auquel nous allons contribuer très largement. Les Carentanais sont attachés à l'amélioration environnementale de leur ville et ils ont raison: si nous pouvons continuer d'investir dans ce domaine, c'est grâce aux marges que nous dégageons avec un compte de résultat largement positif depuis quatre ans.

Vous pouvez le visualiser sur le graphe ci-dessous, les dépenses de la commune sont stabilisées depuis 2008 tandis que les recettes sont régulièrement à la hausse, non pas en raison d'une augmentation des impôts communaux des ménages (gelés depuis dix ans), mais des produits liés à l'extension des activités industrielles et aux dotations en rapport avec ce secteur.

Je suis déterminé à faire en sorte que cette tendance positive se poursuive dans les années à venir tout en étant bien conscient que la tâche sera d'autant plus difficile que l'Etat s'apprête à réduire ses aides aux collectivités.



Bilan 2011, analyse historique des recettes et dépenses (hors situations exceptionnelles)

Votre Maire,
Jean-Pierre LHONNEUR



SPORT

Palmarès 2012

Les clubs sportifs de Carentan représentent près de 2 120 adhérents répartis en 30 associations. Certains d'entre eux honorent les couleurs de notre ville à travers des compétitions départementales, régionales, nationales et européennes.

Quelques résultats sportifs

L'équipe première masculine du CS Carentan handball remporte la finale de la Coupe de la Manche contre Le Teilleul. L'équipe réserve devient championne de la Manche et accède au Championnat pré-régional.



Le Club de badminton accède au championnat régional 1, une première dans l'histoire du club.

Du côté du football, les U19 accèdent en division d'honneur, l'équipe C accède en 2^e division, les U13 se qualifient pour la Finale régionale au stade de Venoix à Caen et les U11 remportent le Tournoi international de Milly-la-Forêt.

Les boxeurs du noble art, club en réelle croissance, se sont notamment distingués avec Esteban RODRIGUEZ et Grégoire ROBERT.

Noël HINET devient champion d'Europe du semi-marathon en Sport entreprise à Hambourg (Allemagne).

Été Jeunes 2012

L'accueil loisirs ouvre ses portes chaque jour lors des vacances d'été. Les activités sont diverses et adaptées aux intérêts des adolescents âgés de 12 à 17 ans. Cette année, 70 adolescents ont participé aux ateliers sportifs, culturels et scientifiques, du 9 juillet au 24 août.

Deux sorties-phares ont eu lieu en juillet :

Trois jours au Futuroscope avec une visite guidée et libre et le spectacle du soir.

Quatre jours à Vierville sur Mer dans le cadre du minicamp au camping d'Omaha Beach. Sous un soleil radieux, les jeunes se sont initiés au kayak de mer, au char à voile et au Paddle board.

Au cours de ces vacances d'été, ils ont pratiqué également du kayak sur la Douve, du surf à Siouville, du tennis de table, du football, du handball, de la pêche au petit feu, ils sont allés à la piscine de Carentan, à la plage d'Utah Baech. Ils ont fait un rallye pédestre sur la découverte du patrimoine de Carentan.

Quelques sorties ont eu lieu à savoir la Pointe du Hoc, le cimetière américain, le Mont-Saint-Michel et la forêt de Balleroy.

«Été Jeunes» s'est très bien déroulé, les participants ont apprécié les ateliers. Pour certains, ils ont découvert le Futuroscope et le Mont-Saint-Michel, pour d'autres, ils se sont initiés pour la première fois au surf à Siouville.

Jean COUPPEY

DÉPART APRÈS 36 ANS DE PRÉSIDENTE AU CSC OMNISPORT.

Après avoir pris la succession de Pierre CHOMBARD en 1976, Jean COUPPEY a passé le témoin à Benoit POINCHEVAL lors du vote du bureau de l'assemblée générale.

Pendant toutes ces années, Jean COUPPEY a œuvré sans relâche afin de maintenir le CSC en bonne santé morale et financière. Il a géré d'une manière interne et avec discrétion les difficultés.

Toujours présent lors des assemblées générales des sections du CSC, une dynamique s'est installée ainsi qu'une osmose entre les six associations grâce à une présidence efficace et conviviale.

Pendant ces années, Jean COUPPEY a aussi contribué à la construction du club house du stade.

Il a permis de pérenniser les emplois-jeunes en les intégrant au sein du personnel communal.

Avec le club des supporters, il a créé le Noël du CSC en invitant tous les enfants au cinéma et à un goûter autour du père Noël.



Jean COUPPEY lors de son départ

Jean peut être fier de ces sections car elles évoluent et grandissent tous les ans.

Les anciens et nouveaux présidents, les dirigeants et les élus connaissent le détail des actions qui ont été menées à bien durant ces 36 années. Ils remercient et félicitent Jean COUPPEY pour tout ce qu'il a fait pour le CSC omnisport sans oublier son épouse pour son aide discrète.

Christian SUAREZ,
Adjoint aux sports

Les objectifs sont atteints dès lors qu'ils découvrent et fréquentent régulièrement la maison des jeunes. L'essentiel est de passer d'agréables vacances tout en respectant les règles de vie.

Nous attendons les vacances prochaines en rappelant que l'accueil loisirs ouvre ses portes lors des vacances de la Toussaint à partir de 13h45 pour les 12/17 ans. L'accueil jeunes est ouvert du mardi au vendredi en période scolaire pour les 14/18 ans: de 14h00 à 19h00 le mercredi, de 17h00 à 19h00 les mardis et jeudis, et le vendredi soir de 20h30 à 23h00.

Olivier DAVID,
Coordonnateur jeunesse



Majorité municipale

J-P. Lhonneur, L. Regnault, A-F. Fossard, X. Grawitz, G. Crépin, A. Meunier, E. Moisset, C. Suarez, N. Legastelois, F. Alexandre, J. Lemaitre, C. Lerosier, F. Buiron, M. Loquet, B. Regnault, R. Martin, E. Francoise, F. Pilot, M. Lahougue, F. Senepart, J. Miclot, N. Goubin.

Limiter l'imposition des ménages – C'est une réalité : la majorité municipale n'a pas voté d'augmentation des taux communaux depuis 2002. Elle les a même réduits pour tenir compte de certains transferts à l'intercommunalité : taux de la taxe foncière abaissés de 2,08 % en 2003, de 0,77 % en 2005 et de 0,38 % en 2006. Taux de la taxe d'habitation réduits de 1,41% en 2003, de 0,49 % en 2005 et de 0,26 % en 2006. C'est à la revalorisation annuelle des bases locatives par les services de l'Etat, au prorata de l'inflation, que nous avons la relative augmentation constatée, pour la part communale, sur nos feuilles d'impôt.

Limiter la masse salariale au strict maintien des emplois - Sachant que salaires et charges salariales représentent à elles seules 44 % des dépenses annuelles du fonctionnement de la commune, de loin le plus gros poste de dépenses, nous veillons au strict maintien des effectifs tout en maintenant la qualité du service rendu. Nous sommes bien conscients par ailleurs que les collectivités doivent s'associer à la maîtrise des dépenses publiques; que de plus, la règle d'or s'applique pour elles : elles ne peuvent dépasser leur niveau de recettes et doivent présenter des budgets en équilibre.

Et continuer d'investir- Les collectivités sont les premiers donneurs d'ordres. Si demain les communes stoppaient leurs investissements, ce sont des centaines d'entreprises privées et des milliers d'employés qui en seraient les victimes. On le voit bien, la modernisation de nos équipements collectifs, l'aide à l'implantation de nouvelles entreprises productives telles que les « Maîtres laitiers » sont notre meilleur engagement pour l'emploi et pour l'avenir de notre commune et de sa région.

Pour le groupe de la majorité,
Louis REGNAULT, 1^{er} adjoint au Maire

Opposition municipale

H. Houel, V. Dubourg, C. Guillemette, I. Basneville, R. Tribouillard, O. Jouault, C. Violette.

Il nous en a fallu du temps pour qu'enfin l'opposition municipale obtienne ce petit quart de page dans le bulletin afin d'exprimer quelques idées, avancer quelques propositions, prendre position sur quelques sujets importants de la vie communale. Ce fut accordé, difficilement : le strict minimum, bien sûr. Trop subversif ? Trop dangereux pour l'équipe en place ? Trop polémique ? Mais comment un petit texte de 25 lignes écrites en tout petit pourrait-il déstabiliser la très solide municipalité en place depuis de très nombreuses années ? Et pourtant, amusons nous à regarder la première phrase de notre dernière tribune libre, celle du bulletin d'avril 2012 et comparez-la à l'éditorial de Monsieur le Maire. Conclusion : c'est pratiquement les mêmes mots. Curieux, non ? Ce qui voudrait dire que notre modeste prose est attendue, analysée, épluchée, décortiquée afin de trouver des arguments contraires avant même que notre texte n'apparaisse aux lecteurs carentanais. Un hasard me direz-vous ? Allez voir le numéro précédent celui d'octobre 2011, vous y retrouverez cette étrange similitude. Réglementairement, le texte « tribune libre » ne doit pas être lu par l'autre partie. D'ailleurs jamais nous n'avons accès, et c'est normal, à celui de la majorité avant la parution du journal. La règle du jeu n'est pas respectée. Pas du tout « Fair Play » monsieur le Maire. Nous, ça nous fait sourire ! Mais on est étonnamment impressionnés par la crainte que nos interventions puissent susciter auprès de nos responsables locaux !

Mais non, on ne veut pas faire peur mais tout simplement exprimer nos idées. On pense que même dans l'opposition, on peut apporter quelque chose à notre commune. Alors pas d'énervement, pas d'agressivité, on respecte les règles, on se respecte aussi et tout ira beaucoup mieux, dans l'intérêt de nos concitoyens.

Les élus de l'opposition municipale
www.carentambition.unblog.fr

UN GRAND REPORTER DE TELEVISION HONORÉ A CARENTAN

Thierry de SCITIVAUX fait chevalier de la Légion d'honneur

Thierry de SCITIVAUX a choisi la ville de Carentan pour recevoir la Légion d'honneur des mains de l'Amiral NIELLY, préfet maritime de la Manche mer du Nord, le 7 juillet dernier à l'hôtel de ville. Dans son adresse au récipiendaire, l'Amiral NIELLY a fait une large place « à l'engagement d'un demi-siècle » de Thierry de SCITIVAUX au service de l'information, soulignant le souffle d'aventure et la quête de vérité qui en ont été les moteurs. *«Reconnu très vite comme l'un des meilleurs par votre profession(...) au sein des entreprises les plus renommées de la radiodiffusion et de la télévision(...) Partout où le monde va mal(...) vous voulez être présent. Pour témoigner. Pour dire la vérité. Durant plus de vingt ans, de 1965 à la fin des années 80, vous vivez la valise à la main, entre deux avions, entre deux crises, entre deux guerres, entre deux souffrances. Et vous servez inlassablement la vérité. Vous êtes au Vietnam au cœur de l'engagement américain, en Egypte à la mort de Nasser, en Israël lors de la guerre du Kippour, au Chili et en Argentine pendant les années noires, en Centrafrique à la chute de Bokassa, en Iran pour la révolution chiite, en Yougoslavie à la mort de Tito, au Kurdistan puis en Iran pendant la guerre Iran /Irak... Votre soif de savoir et d'informer n'est jamais étanchée car vous savez combien la vérité peut souffrir de la propagande et combien le mensonge ou la demi-vérité peuvent faire souffrir les peuples...»*



l'Amiral NIELLY retrace le parcours de Thierry de SCITIVAUX

Jean-Pierre LHONNEUR devait féliciter chaleureusement Thierry de SCITIVAUX, Président organisateur du Festival de théâtre pour l'étendue de ses mérites.

Thierry de SCITIVAUX, évoquant ses passions, concluait en disant qu'« il faut mieux donner de la vie aux années que des années à la vie ».

Propos recueillis par **Louis REGNAULT** 1^{er} Adjoint

FETE DE L'EAU

Première édition

Le comité « saison culturelle » avait pour projet d'animer un week-end d'été aux abords du port de plaisance.

Ce projet s'est réalisé les 17, 18 et 19 août en partenariat avec la Communauté de Communes.

Trois concerts, l'Empreinte du rock le vendredi, Strang Hugg et ses chants marins le samedi; Combo « the Soulful Jazz » le dimanche après-midi; un spectacle de fontaines lumineuses « Les danses de l'eau » avec le groupe Atlantid le samedi soir; les vieux gréements (Neire Mâove, ...) dans le port et le Dreknor qui proposait des balades jusqu'aux écluses ont animé ces trois jours de festivités.

Les « Croiseurs côtiers », qui fêtaient les trente ans de l'association, ont organisé « Les puces nautiques » (vente de matériel nautique d'occasion) et assuré le service « buvette » pendant ces trois jours. Merci à eux.

Les spectateurs sont venus nombreux (plus de 500 le samedi soir). Certains nous ont manifesté leur satisfaction et le souhait de voir cette manifestation renouvelée l'an prochain. Souhait que nous avons bien entendu et qui ne peut que nous encourager à travailler sur un nouveau programme pour 2013.

Annie-France FOSSARD, Adjointe

BIBLIOTHEQUE

Synthèse du rapport d'activité 2011

Les chiffres 2011

En 2011, la bibliothèque municipale a proposé 976 heures d'ouverture au public sur 238 jours.

Les usagers

Au 31.12.2011, la bibliothèque comptabilisait 672 inscrits actifs, dont 53,7 % habitent la commune (361)

178 nouvelles inscriptions ont été effectuées au cours de l'année, et parmi lesquelles 40 ayant bénéficié du dispositif « gratuité dès le 2^e enfant inscrit ».

Le fonds

958 nouveaux livres ont été achetés, dont 415 destinés aux plus jeunes (albums, bandes-dessinées, romans et documentaires). Ce qui porte désormais notre fonds à 15 094 livres (4 599 livres en section jeunesse et 10 495 en section adultes).

En outre, la bibliothèque propose 23 abonnements à des magazines pour adultes (Géo, l'Histoire, Que choisir, Terra Eco, Marie Claire idées, Clés, Pleine Vie, L'Express, Le nouvel Observateur, etc...) et aussi des abonnements aux quotidiens Ouest-France et la Presse de la Manche, et à l'hebdomadaire régional La Manche Libre.

Pomme d'Api, Science et Vie Junior, Picoti, Wakou, Géo Ado, Images Docs, et aussi Toboclic et Mobiclic sont aussi proposés aux plus jeunes.

17 DVD ont été achetés au cours de l'année écoulée et bien entendu la collection s'étoffera désormais chaque année. A ce propos, je tiens à préciser que les DVD acquis par les bibliothèques ont un coût supérieur aux DVD du commerce, puisque les achats sont exclusivement effectués auprès de diffuseurs spécifiques qui appliquent systématiquement le droit de prêt et de consultation ce qui en majora sensiblement le prix. Ainsi un Dvd acquis par une bibliothèque revient à 35 € en moyenne.

Les prêts

17 790 livres ont été prêtés en 2011 ainsi que 1 070 revues. A cela il convient d'ajouter 964 prêts aux collectivités c'est-à-dire : aux classes maternelles et primaires, mais aussi au lycée, ou encore le foyer Delamarre et l'association Porte ouverte.

Les dépenses

Pour l'acquisition de documents (livres, DVD et abonnements) : 14 873 €.

Les recettes

Droits d'inscription : 4864 €

Amendes, remboursements de livres : 195 €

Le site internet de la bibliothèque : « Amandine »
<http://carentan.agate-sigb.com>

Il rencontre toujours autant de succès puisqu'il a été consulté 7 288 fois hors de la bibliothèque et 181 fois dans l'enceinte de la bibliothèque.

Ce site offre de nombreuses infos telles que le catalogue des livres, les horaires, les conditions d'emprunt, les tarifs et aussi toutes les animations proposées par le service.

Enfin, précisons qu'il est toujours possible de se connecter à Internet à la bibliothèque, et ce, gratuitement.



Les Racontines

Samedi 17 novembre & samedi 15 décembre

Lecture d'albums pour les enfants de 3 à 6 ans de 11h à 11h30.
Animation gratuite, ouverte à tous les enfants.

Les Cafés des lecteurs

Samedi 27 octobre & samedi 24 novembre

Un moment de convivialité autour d'une tasse de café, pour échanger des bonheurs de lectures.
Ouvert à tous, gratuit.

Rappelons une fois encore que la bibliothèque municipale est un lieu public ouvert à tous, et qu'il n'est pas nécessaire d'y être inscrit pour la fréquenter ! Alors à bientôt...

Corinne BACH-THAI,

Responsable de la bibliothèque municipale



LES DERNIERS MOIS EN IMAGES

JUIN



Les enfants des écoles se sont rendus à Colleville-sur-Mer pour la mise en place de drapeaux et le fleurissement des tombes; ils ont pu assister à la levée des couleurs.

A Carentan, les cérémonies se sont déroulées en présence des généraux, du Secrétaire d'Etat américains, de nombreux militaires et de quelques vétérans qui ont mené le défilé dans les rues.



JUIN

Fête de la musique



AOÛT

Prix de la Ville de Carentan remporté par un Carentanais



AOÛT

Défilé des cavaliers du Championnat de France amateur de concours hippique

LES DERNIERS MOIS EN IMAGES

JUILLET / AOÛT



Eté Jeunes - Ici lors du séjour au Futuroscope



Peintres en Cotentin



La fête de l'eau
Le village viking qui accompagnait le Dreknor



Atout théâtre de Saint-Lô jouait
«Le Lavoir» au lavoir des Fontaines

La fête de l'eau
Les danses de l'eau de Atlandid



SEPTEMBRE 7 médailles à la Ville de Carentan



Les Journées du patrimoine



VILLES EN SCENE

La culture se cultive aussi à Carentan

Cette nouvelle saison «Villes en scène» s'inscrit dans la continuité d'une action initiée il y a maintenant seize ans par le Conseil général. Le pari était osé ! Proposer à chaque habitant de la Manche une saison de spectacles professionnels près de chez lui.

La commune de Carentan, partenaire de cette opération depuis le début, a affirmé sa volonté de proposer des spectacles professionnels de grande qualité à un large public.

N'hésitez pas à franchir les portes du théâtre et à partager des moments de rire, d'émotion, de découverte au travers des 3 spectacles de la saison 2012/2013.



**Le mercredi 14 novembre 2012 à 20h30
au théâtre de Carentan**

Groupe Ewen Delahaye Favennec

Trois talents pour un show breton bouillonnant

Patrik EWEN, Gérard DELAHAYE et Melaine FAVENNEC forment depuis plus de dix ans le trio folk le plus emblématique des scènes folk et trad' de Bretagne et d'ailleurs... Kan Tri Men, leur nouveau spectacle, achève une trilogie folk drôle, émouvante et surprenante. Ces trois voix puissantes nous offrent un spectacle au répertoire trilingue (français, anglais et breton), aux reprises étonnantes, et offrent au public une palette d'émotions très variée.



**Le samedi 16 février 2013 à 20h30 au théâtre
Bubu Bricole Unit**

Un bricoleur génial pour un concert éclectique et surprenant

Seul sur scène, avec ses instruments qui n'en sont pas toujours -imaginés ou réels- Christophe BUNEL, « Bubu Bricole Unit » offre un concert spectacle aux allures de performance. Il compose en direct ses créations musicales, à l'aide d'une pédale sampleur. Si l'on ajoute à cela quelques textes minimalistes et décalés, on obtient un cocktail onirique, drôle, surréaliste...



**Le dimanche 24 mars 2013 à 17h au théâtre
Gandini Juggling**

Un hommage, tout en jonglage, au cirque soviétique du siècle dernier

Depuis 20 ans cette année, ils célèbrent l'art du jonglage sous toutes ses facettes, ils ont donné 4 000 représentations à travers 40 pays et sont parmi les meilleurs représentants de cette discipline. Ces jongleurs virtuoses nous offrent leur dernière création et prouvent, s'il en est besoin, que cet art est bien vivant, inventif et spectaculaire.

Ce spectacle s'inscrit dans le cadre du festival «Spring» organisé du 9 au 30 mars 2013 par la Brèche – Pôle national des arts du cirque de Basse-Normandie Cherbourg-Octeville.



POUR LA PETITE HISTOIRE

Jean LORET, journaliste avant l'heure

Jean LORET est né à Carentan le 17 août 1595 de parents sans doute fort modestes. Sans instruction, ne dit-il pas « *entendre ni grec ni latin* », mais esprit vivace, sa formation est sans doute celle d'un autodidacte qui écrit aussi :

*« N'ayant lu de mes jeunes ans - Nuls de ces livres instruisants
Dont l'art et la philosophie - Les faibles esprits fortifient »*

De Carentan il arrive à la Cour vers l'âge de 17 ans au service d'Henriette Marie de France, puis s'engage vraisemblablement dans l'armée vers 1622 : il y fut dit-il « caporal ». Nous le retrouvons en 1645 au Faubourg Saint-Germain: il est alors le protégé de Marie de Hautefort qu'il suit à l'hôtel de Schömborg, faubourg Saint-Honoré, d'où il écrit à partir de 1650.

Sans fortune personnelle il ne se maria pas. Il fait parfois l'aveu d'être joueur « *Hier par une male chance - je perdis au jeu ma finance* » et plus loin regrette son addiction « *J'ai joué durant deux nuitées - jusqu'à quatre heures comptées - Ah j'avoue ici que j'ai tort !* » Il a l'idée d'une gazette burlesque écrite d'abord en vers sous forme de lettre, et plus tard imprimée, adressée chaque semaine à Marie d'Orléans, duchesse de Longueville, future duchesse de Nemours. Ce « petit rapporteur » de l'époque, qui de nos jours, pourrait être un d'hebdomadaire, traitait alors de politique, de théâtre, de littérature, de faits divers et d'autres bruits de la Cour et du Tout-Paris. La lecture de la gazette montre avec quel soin LORET est un observateur avisé et tient ses lecteurs au courant de l'actualité politique et des « faits divers » quotidiens : rixes, enlèvements, accidents, décès et même huissiers battus. Il fut à ce titre l'un des tout premiers journalistes et assurément le premier journaliste littéraire.

Son talent lui valut d'être pensionné jusqu'à la fin de sa vie par Melle de Longueville à raison d'une rente annuelle de 1000 livres. LORET eut d'autres protecteurs: Mazarin lui accordait

600 livres. Il eut également le soutien de Mlle de Montpensier, grande propriétaire à Carentan, qui lui en servait 250, d'Anne d'Autriche, de Philippe d'Orléans, du surintendant Nicolas FOUQUET et de beaucoup d'autres. Pendant quinze ans sa gazette burlesque, qu'il rédige avec conscience et sincérité, connaît un franc succès à la Cour y compris auprès du roi qui y découvre « *les bruits qui courent quelquefois - Parmi la cour et les bourgeois* ». LORET « *qui n'était bas ni mercenaire - Qui ne requis jamais salaire - Qui ne savait flatter aucun...* » c'est ainsi qu'il se décrit indépendant d'esprit et de plume, reste aujourd'hui encore une excellente source de renseignements sur l'époque.

LORET demeura toujours fidèle à la Normandie, à son Cotentin natal et à la ville qui l'a vu naître :

« C'est un pays où je n'ai rien - Et pourtant je l'aime bien » écrit-il

Et ailleurs : « *Chère ville où j'ai pris naissance - Pour qui j'eus toujours bienveillance,*

Moy qui tout exprès ou par jeu - Parle souvent de tout un peu,

J'ay voulu dans ce mien ouvrage - Rendre de toy ce témoignage... »

Frappé d'apoplexie en 1663, LORET ne cessa pas pour autant d'écrire. En décembre 1664 il faisait ainsi allusion à ses ennuis de santé: « *Je me sens dans le coeur frappé - Me voilà sans doute attrapé* »

Jean LORET, sans famille, fut contraint de vivre de sa plume jusqu'à sa mort. Le 28 mars 1665, sentant sa fin proche, il termine ainsi le dernier numéro de sa gazette : « *Le vingt-huit mars, j'ai fait ces vers - Souffrant cinq ou six mots divers.* » Il meurt le mois suivant. Une rue de Carentan porte son nom, c'est bien le moins que sa ville natale pouvait lui offrir. Un monument à sa mémoire serait bien justifié.

Louis REGNAULT,
1^{er} adjoint au Maire



PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

Manifestation	Lieu	Date	Heure
Festival « Mange ta soupe »		Du 24 au 28 octobre	
Repas des anciens	Haut Dick	28 octobre	
Cérémonies du 11 novembre	Salle des fêtes	11 novembre	11h00
Trio Ewen Delahaye Favennec - Villes en Scène	Théâtre	14 novembre	20h30
Thé dansant avec Didier GILBERT	Salle des fêtes	29 novembre	14h00
Sainte-Cécile - Concert de l'Harmonie	Théâtre	1 ^{er} décembre	20h30
Contes de Perrault - Les Embruns	Théâtre	7 décembre	20h30
Téléthon	Place du Valnoble	7 et 8 décembre	
Marché de Noël	Place du Valnoble	Du 7 au 10 décembre	
Repas des personnes isolées	Salle des fêtes	18 décembre	19h00
Arrivée du Père Noël		16 décembre	15h00
Exposition de peintures	Haut Dick	Du 21 décembre au 3 janvier	14h à 18h
Thé dansant avec Didier GILBERT	Salle des fêtes	24 janvier	14h
Audition école de musique	Salle des fêtes	1 ^{er} février	20h30
Bubu Bricole Unit - Villes en Scène	Théâtre	16 février	20h30
Thé dansant avec Stéphane FAUNY	Salle des fêtes	21 février	14h
Gandini Juggling - Villes en Scène	Théâtre	24 mars	20h30
Thé dansant avec Didier GILBERT	Salle des fêtes	4 avril	14h
Festival des Marais	Théâtre	Du 8 au 14 avril	



CARENTAN.info – Octobre 2012

Ville de Carentan
Boulevard de Verdun
50 500 CARENTAN

Tél : 02.33.42.74.00 / Fax : 02.33.42.74.29

Horaires d'ouverture de la Mairie : du lundi au jeudi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 17h45
et le vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h45

www.ville-carentan.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre LHONNEUR
Responsable de la rédaction : Annie-France FOSSARD

Responsable de la conception : Audrey HASLEY

Ont participé à la rédaction : J-P. LHONNEUR, A-F. FOSSARD, A. HASLEY, L. REGNAULT, LTN C. POISSON, N. BARRERE, A. LECOUTURIER, C. SUAREZ, O. DAVID, Service Jeunesse et Sports, V. DUBOURG, C. BACH-THAI, F. LERABLE, D. BEUVE.

Photos : A. HASLEY, A-F. FOSSARD, L. REGNAULT, C. LEFEVRE, SNAC, O. DAVID, M. MONTIGNY, Service Jeunesse et Sports, Cabinet NIS, J.-DE BONFILS, M. CHATELAIN-CADET, C. BACH-THAI, A. SALLES, Conseil général de la Manche.

Imprimeur : LE REVEREND Valognes

